



Demande de paternité

Par **Blackhard**, le **06/08/2022** à **02:30**

Bonjour je suis un père étranger et j'ai des enfants avec une française comment je ferai pour déclarer mes enfants dans mon pays je veux savoir tous ce que je dois faire merci pour votre compréhension.

Par **Marck.ESP**, le **06/08/2022** à **07:45**

Bonjour

Êtes vous déclaré en tant que père en France ?

Quel est votre pays de résidence ?

Par **youris**, le **06/08/2022** à **13:37**

bonjour,

vous pouvez déclarer votre paternité dans un consulat de France de votre pays.

mais pour obtenir un titre de séjour, comme parent d'enfant français, il y a des condtions à remplir ainsi les copropriétaires sous certaines conditionns.

en particulier, vous devez prouver apporter une contribution effective à l'entretien et à l'éducation de vos enfants et ne pas vivre en état de polygamie.

voir ce lien :

[titre de séjour parent d'enfant français.](#)

salutations